Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 12 (1982)

Heft: 4

Rubrik: Votre argent : questions réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

votre

questions réponses

Du Service romand d'information du Crédit suisse

Qu'est-ce qu'un bilan?

G. Z. Yvonand: Durant le premier semestre de chaque année, les journaux sont pleins d'articles relatant des assemblées générales de sociétés. On y parle toujours du bilan présenté aux actionnaires. Quelle est la portée de ce document?

Il s'agit du relevé général de la situation financière d'une entreprise, présenté sous forme de tableau, établi à une date déterminée (en général au 31 décembre); on y récapitule, d'une part les actifs — c'est-à-dire ce que l'on possède — et, d'autre part les passifs — ce que l'on doit (capitaux propres et dettes). L'actif et le passif doivent toujours s'équilibrer.

Au bilan s'ajoute en général une autre indication qui est le compte de pertes et profits; ce document confronte les charges (dépenses) et les produits (recettes) réalisés par l'entreprise durant l'exercice. Le solde est reporté au bilan, à l'actif ou au passif, selon qu'il s'agit d'un bénéfice ou d'une perte.

Qu'ont fait les «initiés»?

J. M. Fribourg: La presse a beaucoup parlé d'affaires bancaires louches commises par des «insiders», agissements qui ont jeté une ombre sur nos relations avec les Etats-Unis. Que s'est-il passé?

En renonçant à l'anglais pour désigner ces curieux personnages, nommonsles en français et tout sera plus clair. Il s'agit «d'initiés», c'est-à-dire de gens que leurs fonctions dans des sociétés (administrateurs, avocats-conseils, directeurs, etc.) amènent à connaître avant le grand public certaines décisions qui influenceront l'évolution de l'entreprise, notamment le cours de l'action en bourse. Il est ainsi possible de réaliser des spéculations considérables, au détriment des actionnaires «ordinaires» encore ignorants des événements à venir.

Aux Etats-Unis, ces pratiques sont interdites par la loi. En Suisse, il n'y a pas encore de dispositions judiciaires semblables, mais cela pourrait venir sous une forme ou une autre. En ce qui concerne les banques, leurs règlements internes répriment sévèrement l'utilisation d'informations internes à des fins personnelles.

L'or multicolore!

B. R. Chippis: Nous avons comparé deux pièces d'or, l'une suisse et l'autre américaine; il y a entre les deux une différence sensible en ce qui concerne leur coloration, l'une nettement plus «blanche» et l'autre franchement dorée. Pourquoi?

Dans la frappe des médailles ou des pièces d'or, l'or n'est jamais utilisé à l'état pur, car il serait trop malléable. Il faut donc ajouter certains métaux pour faire un «alliage» assez résistant. L'adjonction de ces métaux permet de changer la couleur naturellement jaune de l'or pour obtenir de nouvelles teintes: blanc, rose, rouge, vert et même bleu.

voici le nouveau chauffe-eau qui permet de réduire sensiblement vos factures de fuel, de gaz ou d'électricité. Économie garantie. Pour une information gratuite, sans engagement de votre part, merci de nous renvoyer ce bon. Nom: Adresse: Tél. Cité 11 1204 Genève

